Mondialisation.ca
Centre de recherche sur la mondialisation

# Israël interdit aux Nations Unies l'accès aux Territoires palestiniens sous Occupation

Par Global Research
Mondialisation.ca, 12 juillet 2012
Russia Today 12 juillet 2012

Région : Moyen-Orient et Afrique du Nord
Thème: Droits humains et État policier
Analyses: LA PALESTINE

Selon des officiels israéliens une mission d'investigation de l'ONU « ne sera pas autorisée à entrer » en Israël ni dans les territoires Occupés.

Les soldats israéliens tirent sur les manifestants palestiniens qui protestent contre la confiscation des terres palestiniennes pour étendre la colonie juive d'Hallamish dans le village de Cisjordanie de Nabi Saleh, près de Ramallah – Photo : AFP/Abbas Momani

Vendredi dernier, le Conseil pour les droits humains basé à Genève a nommé trois officiers pour diligenter une enquête sur l'activité coloniale d'Israël en Cisjordanie.

L'organisation pour les droits humains la plus importante de l'ONU a demandé à trois juristes d'étudier les conséquences de la colonisation israélienne de Cisjordanie sur « les droits civils, économiques, sociaux et culturels du peuple palestiniens ». L'organisation a enjoint Tel Aviv à « ne pas faire obstacle au processus de collaboration ».

Israël s'est insurgé et a immédiatement qualifié la mission de « biaisée et défectueuse », et a affirmé qu'il n'apporterait pas son concours aux officiels.

« Israël ne coopérera pas avec la mission d'investigation et ses membres ne seront pas autorisés à entrer en Israël ni dans les Territoires » a déclaré le porte parole du ministères des Affaires Étrangères, Yigal Palmor. « Son existence témoigne de la distorsion profonde qui caractérise la manière dont le Conseil des droits humains de l'ONU traite Israël et le détournement du thème essentiel des droits humains par des pays non-démocratiques ».

Israël a coupé les ponts avec le Conseil en mars dernier après que l'organisation qui compte 47 pays ait passé une résolution pour enquêter sur la colonisation. Israël accuse la commission de « se concentrer d'une manière disproportionnée » sur Israël.

« La mise en place de cette mission est une nouvelle preuve flagrante de la manière dont le Conseil de l'ONU pour les droits humains s'en prend systématiquement à Israël » selon une déclaration du ministère des Affaires Étrangères de vendredi dernier.

Puisque l'équipe ne peut pas entrer en Israël, elle sera tributaire de sources de seconde main comme les médias locaux pour monter son dossier.

Mais même si la mission arrivait à la conclusion que les colonies violent les droits humains, toute tentative de punir Israël serait contrecarrée par les États-Unis, l'allié clé d'Israël.

L'ONU considère que les colonies israéliennes sont illégales au regard du droit international. Le Conseil pour les droits humains affirme que les projets israéliens de construire encore des maisons en Cisjordanie et dans Jérusalem Est sabote le processus de paix et constitue une menace à la solution de deux états.

Les colonies de Cisjordanie sont au cœur du conflit entre les Israéliens et les Palestiniens. Environ 500 000 Israéliens et 2,5 millions de Palestiniens habitent en Cisjordanie et dans Jérusalem Est, un territoire qu'Israël a repris à la Jordanie en 1967. Les Palestiniens affirment que la Cisjordanie fait partie de leur futur état et s'opposent à ce que des colonies y soient construites.

Israël qui s'appuie sur ses [supposés] liens bibliques et historiques avec la Cisjordanie, soutient que le statut des colonies doit être établi dans des négociations pour la paix.

7 juillet 2012 – Russia Today –

Pour consulter l'original :
http://www.rt.com/news/israel-settl...

*Traduction : Info-Palestine.net – Dominique Muselet*

La source originale de cet article est Russia Today
Copyright © Global Research, Russia Today, 2012

---

*Articles Par :* Global Research

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca